

LE TOURISME EN EGYPTE

La réalisation de la carte

Ce qu'il faut savoir localiser ...



1-Données générales

Les principaux ensembles de relief :

Le désert arabe

Le désert Libyque

Le djebel Shayib el Banet

Le Sinaï

Le djebel Catherine

Le lac Nasser (et le barrage d'Assouan)

Les oasis de El Fayoum, Kharga, Dakhla , Farafra, Baharia et Siouah

Les littoraux et les mers bordières :

Mer méditerranée

La mer Rouge

Le golfe de Suez

Le golfe d'Aqaba

Le canal de Suez

Hydrographie :

Le Nil

Les zones climatiques :

La zone de climat méditerranéen

La zone de climat désertique

Les pays frontaliers

Les principales villes

Alexandrie

Le Caire

Mersa Matrouh

Rafah
Port Saïd
Suez
Assiout
Assouan

2-Les principaux lieux touristiques

Ces lieux doivent être situés, leur(s) activité(s) touristique(s) principale(s) identifiée(s) et intégrée(s) dans un classement (tourisme d'agrément (dont tourisme balnéaire,...), tourisme culturel (dont tourisme archéologique, ...) , etc... thématique figurant dans la légende de la carte .

Stations balnéaires (et les « sports » de plongée)

Sharm el-Sheikh
Hurghada
Safaga
Quseir
Dahab
Taba

Sites archéologiques (époque pharaonique)

Tanis
Tell el Amarna
Giza
Saqqara
Dahshour
Meïdoun
Abydos
Louxor
Karnak
Edfou
Philae
Abou Simbel

Sites archéologiques (époque chrétienne)

Sites coptes

Saint Antoine du désert
Saint Paul du désert
Abou Mina
Deir Abou Makar
Sainte Catherine

Sites islamiques

Le Caire islamique et ses monuments

Les grands parcs naturels

Parc national de Ras Mohammed
Wadi Al-Hitan (La vallée des baleines)

Les zones à risques

Les risques politiques (lieux d'attentats terroristes récents : Louxor, Charm El Sheikh, Taba, Le Caire.

Les risques sanitaires (foyers de H5N1)

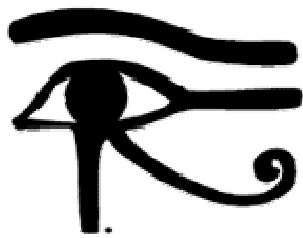
3-Les grands axes de communication

Les grands axes routiers et/ou autoroutiers (*)

Les grands axes ferroviaires

Les aéroports internationaux (+ les principales lignes aériennes intérieures) (*)

Les ports maritimes d'embarquement ou d'escale pour les croisières



Ph. Kerourio, Aix-en-Provence , le 22 septembre 2007